

# Le vent de la raison déplace les éoliennes

**Polémique** La voix des opposants se fait entendre; les promoteurs d'EolJorat annoncent le déplacement de deux éoliennes, mais aussi une phase d'extension sur Bottens.

Situé dans les Bois du Jorat, le projet EolJorat suscite la polémique. L'installation de 13 éoliennes, parfois à proximité immédiate de 900 foyers, fâche. Se basant sur l'expérience internationale, l'Association EoleResponsable tire la sonnette d'alarme.

**Dans d'autres pays, la distance entre éoliennes et habitants est imposée; de 1,5 à 3,2 km.**

Une action, parmi d'autres, qui vient de changer la donne, puisque deux éoliennes vont être déplacées (voir encadré).

## Légiférer les distances

Contrairement aux autres pays, la Suisse ne dispose pas d'une réglementation spécifique aux éoliennes industrielles. Ce n'est en effet qu'après de nombreux procès que les autres pays ont introduit des distances minimales: 1,5 km en Allemagne et en Grande-Bretagne (jusqu'à 2 km pour une éolienne de 2 m) et 3,2 km aux Etats-Unis.

## Mieux vaut prévenir...

Sachant que le 16 mai, l'état du



Une photo montage d'une future éolienne de 189 m de hauteur, à son emplacement prévu à Vers-chez-les-Blanc DR

Massachusetts (USA) a ordonné, pour la première fois, l'arrêt d'une éolienne pour cause de bruit et qu'en Angleterre, suite aux multiples procès intentés par les propriétaires, le Parlement légifère en ce moment recommandant une distance minimale de 3'000m. Légiférer pourrait éviter bien des troubles futurs.

«Les promoteurs du projet doivent aussi admettre que les nuisances liées aux éoliennes déterminent une perte de la valeur immobilière et foncière (estimée à 30%)», relève Ioana Dragomirescu, chargée de communication d'EoleResponsable.

## Eoliennes déplacées et extension sur Bottens

Olivier Kohle, directeur de la société Kohle Nussbaumer, responsable de la planification du projet EolJorat, nous l'annonce en primeur: «Une étude est en cours pour déplacer l'éolienne de Villars-Tiercelin 1 km plus loin en direction du Sud, soit à 1,5 kilomètre du village. Celle de Peney-le-Jorat va encore être reculée de 50m. Les autres ne subiront pas de changement, a priori, jusqu'à la mise à l'enquête, prévue en 2013 car leur emplacement est optimal. Nous souhaitons garder un dialogue avec les communes. Notre priorité absolue est de réduire les nuisances potentielles afin de permettre, dans une deuxième phase, d'intégrer la zone de Bottens au projet», annonce déjà Olivier Kohle,

Textes: Magaly Mavilia



Liens et documentation  
sur [www.leregional.ch](http://www.leregional.ch)